

COMPTE RENDU
Séance du 11 avril 2025.

L'an deux mil vingt-cinq le 11 avril à 20h00, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni en réunion ordinaire, sous la présidence de Madame Geneviève CAROF, Maire.

Présents : Geneviève CAROF, Philippe PAULET, Elisabeth LHERAUX, Frédéric JOUSSELIN, Jean-Luc CAILLIE, Thomas GUYOMARC H, Arnaud DUFOSSE, Pierre BIEUVILLE et Brigitte TRAVERS.

Absent excusé : Laurent GARDIN qui a donné un pouvoir à Geneviève CAROF.

Secrétaire de séance : Elisabeth LHERAUX.

Nombre de membres en exercice: 10

Nombre de membres présents: 9

Nombre de votants : 10

Date de convocation : 07/04/2025

Objet : Vote du budget 2025.

Nombre de présents : 9

Nombre de votants : 10

Le conseil municipal adopte le budget primitif 2025 par 10 voix pour.

Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement pour la somme de 615 289.72 euros et en dépenses et en recettes d'investissement pour la somme de 93 772.96 euros.

Objet : Vote des taux d'imposition.

Vu l'article L2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général des Impôts,

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide d'appliquer pour l'exercice 2025 les taux d'imposition locale suivants :

- Foncier bâti : 50.21
- Foncier non bâti : 52.05
- Taxe d'habitation : 10.42

Cette délibération est adoptée à l'unanimité 9 voix pour et 1 voix contre.

Questions diverses.

- Il est décidé de ne pas faire de réunion de conseil municipal durant le mois de mai, à cause des ponts.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 00.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'SOMD', with a long horizontal stroke extending to the right.